

ANNULATION DES ASSISES 2021 DE L'AIACE

Comme vous le savez, nous avons été amenés à notre grand regret à annuler les Assises 2020 de l'AIACE pour des raisons évidentes à l'époque. Nous avons par la même occasion décidé de reporter ces Assises et donc aussi l'Assemblée générale à 2021 ; nous nous étions fondés sur les informations à notre disposition à l'époque. Entretemps, les choses ont fort évolué et dans le mauvais sens. En effet, l'évolution dramatique de la pandémie de Covid-19 en Europe cet automne est plus que préoccupante, et ce dans la plupart des pays, et il est de plus en plus improbable qu'un vaccin soit disponible en temps utile et en nombre suffisant d'ici mai 2021. Par conséquent, le Conseil d'administration de l'AIACE s'est vu contraint une nouvelle fois d'annuler les Assises 2021 qui devaient se tenir à Loutraki en Grèce du 15 au 21 mai. Nous espérons bien sûr que la situation finira pas se stabiliser en 2021 et permettre en fin de se retrouver à Loutraki en 2022. Les participants qui avaient déjà payé une avance pour 2020 ou 2021 seront remboursés.